



Catégorie d'emploi: Coordonnateur·trice en environnement

Type d'emploi: Emploi à temps plein

Lieu de travail: Duparquet, Quebec

Date limite: 20 février 2026

First Mining Gold Corp. (First Mining) est guidée par des valeurs d'intégrité, de responsabilité et de collaboration. Nous développons nos projets de manière responsable, en intégrant les considérations environnementales à chacune des étapes de leur développement. Grâce à notre présence en Ontario et au Québec, notre personnel joue un rôle actif dans le soutien au développement des communautés.

Nous sommes fiers du travail accompli avec rigueur et de notre engagement envers le développement durable, qui se traduisent par des retombées positives pour les communautés où nous exerçons nos activités. Nous cherchons à accueillir une personne qui partage nos valeurs et souhaite contribuer à des projets porteurs.

Opportunité

Nous sommes à la recherche d'un(e) professionnel(le) rigoureux(se), organisé(e) et débrouillard(e) pour occuper le poste de Coordonnateur·trice en environnement. Le poste est basé à Duparquet. Aucune allocation de réinstallation n'est prévue. Des déplacements occasionnels pour des réunions sont à prévoir.

Tâches principales

À titre de Coordonnateur·trice en environnement, vous assumerez les responsabilités suivantes :

- Participer, diriger et superviser l'ensemble des programmes environnementaux sur le terrain pour le projet Duparquet, en fournissant une orientation claire aux technicien(ne)s en environnement et en veillant à ce que les programmes soient planifiés, exécutés et documentés selon des normes élevées.
- Assurer la pleine conformité aux politiques environnementales de la filiale ainsi qu'à l'ensemble des lois et règlements fédéraux, provinciaux et municipaux applicables, et superviser les technicien(ne)s en environnement afin de garantir le respect des protocoles environnementaux.
- Superviser et valider la collecte des données environnementales ainsi que les procédures d'assurance et de contrôle de la qualité (AQ/CQ), afin de garantir que les données produites soient exactes et cohérentes à des fins de reddition de comptes et d'exigences réglementaires.
- Diriger et participer aux activités de suivi sur le terrain, incluant l'échantillonnage des eaux de surface, le suivi des eaux souterraines, les inventaires fauniques, la surveillance de la qualité de l'air et les études aquatiques, en veillant à ce que les opérations quotidiennes soient conformes aux exigences réglementaires et aux objectifs du projet.
- Gérer les budgets des programmes, les échéanciers et l'allocation des ressources, afin d'assurer une mise en œuvre efficace et rentable des programmes environnementaux.

- Préparer et réviser les rapports internes de performance environnementale, et s'assurer que toutes les obligations en lien avec la reddition de comptes liées au suivi, à la conformité et aux exigences réglementaires soient respectées dans les délais prescrits.
- Offrir du mentorat, un encadrement technique et un suivi de la performance au personnel environnemental, en favorisant des pratiques de travail sécuritaires.
- Appuyer et participer aux rencontres de consultation avec les communautés autochtones et locales, en assurant une approche respectueuse, transparente et collaborative.
- Accomplir toute autre tâche connexe, conforme aux responsabilités normalement associées à un poste de Coordonnateur·trice en environnement au sein d'une entreprise d'exploration et de développement minier.

Qualifications et formation requises

- Diplôme universitaire en sciences de l'environnement, en génie de l'environnement, en gestion des ressources naturelles ou dans un domaine connexe.
- Entre cinq (5) et dix (10) d'années d'expérience en environnement, incluant une expérience en gestion de programmes environnementaux liés à l'industrie minière.
- Une expérience directe dans l'industrie minière constitue un atout important.
- Expérience démontrée en relation avec les communautés autochtones et locales, incluant la participation à des processus de consultation et le développement de relations.
- Maîtrise des outils informatiques et de communication en environnement, notamment les plateformes utilisées pour la gestion des données environnementales, la production de rapports et l'engagement des parties prenantes.
- Permis de conduire valide au Québec, dossier de conduite sans incident majeur et accès fiable à un véhicule assuré pour les déplacements vers les sites de projet et les rencontres communautaires.
- La maîtrise du français est requise; le bilinguisme français-anglais constitue un atout.

Compétences clés

- Solides aptitudes interpersonnelles et relationnelles, avec la capacité de travailler de façon collaborative avec les collègues, les consultant(e)s, les partenaires autochtones, les organismes réglementaires et les parties prenantes communautaires.
- Capacité à gérer des consultant(e)s et des budgets.
- Aptitude à travailler de façon autonome et au sein d'équipes multidisciplinaires, en faisant preuve de jugement, de professionnalisme et d'une approche axée sur les solutions, tout en offrant un encadrement et un soutien aux technicien(ne)s en environnement.
- Excellentes capacités d'analyse, de résolution de problèmes et de pensée critique, incluant l'aptitude à évaluer les conditions sur le terrain, à analyser les risques et à mettre en œuvre des solutions environnementales pratiques et innovantes.
- Excellentes compétences en communication écrite et orale, avec la capacité d'interpréter et de vulgariser l'information technique pour des publics variés, notamment les membres des communautés, les autorités réglementaires et la direction interne.
- Bonnes capacités organisationnelles et de gestion du temps, permettant de superviser simultanément plusieurs programmes, des échéanciers et des activités de consultation dans un environnement de projet dynamique et en évolution.
- Capacité démontrée à planifier, coordonner et participer à des événements, tels que des rencontres communautaires, des séances portes ouvertes et des activités d'engagement, tout en préparant les technicien(ne)s en environnement à appuyer ces initiatives.
- Sensibilité et conscience culturelles, avec une aptitude démontrée à interagir de manière respectueuse et constructive avec les communautés autochtones et à aborder des enjeux environnementaux ou d'utilisation du territoire complexes ou sensibles.

- Haut niveau de professionnalisme, d'intégrité et d'éthique de travail, accompagné d'un engagement marqué envers la santé et la sécurité, la protection de l'environnement et le maintien d'une culture d'équipe positive.
- Maîtrise de la suite *Microsoft Office* et des logiciels de suivi environnemental et de gestion de données, afin de soutenir une production de rapports efficace, l'analyse des données et la supervision des programmes.
- Excellente capacité d'adaptation et de gestion du stress, avec l'aptitude à travailler dans des conditions de terrain variables, à gérer des priorités changeantes et à respecter des échéanciers serrés.

Postulez dès maintenant!

First Mining offre une rémunération concurrentielle, des avantages sociaux attrayants et d'excellentes perspectives de développement de carrière. Si vous souhaitez vous joindre à une entreprise stimulante en pleine croissance, veuillez faire parvenir une **lettre de motivation** et votre **curriculum vitae** à Meghan Bertenshaw, Gestionnaire de projet – Évaluations environnementales et permis, à l'adresse suivante: **meghan@firstmininggold.com, au plus tard le 20 février 2026, à 17 h.**

Rémunération : 90 000 \$ – 120 000 \$ par an (selon expérience)

Pour en savoir plus

Visitez nos sites Web - [First Mining Gold](#) et [Mines d'Or Duparquet](#) - et suivez-nous sur nos plateformes de médias sociaux pour connaître nos plus récentes nouvelles, découvrir des témoignages d'employé(e)s, nos activités communautaires et d'autres mises à jour.

Merci d'avoir considéré First Mining dans votre démarche de carrière.

- Nous remercions toutes les personnes qui soumettront leur candidature; toutefois, seules celles retenues pour une entrevue seront contactées.
- Les personnes candidates doivent être légalement autorisées à travailler dans le pays où le poste est basé, sans restriction.
- First Mining est un employeur souscrivant au principe de l'égalité d'accès à l'emploi et s'engage à bâtir une main-d'œuvre diversifiée, représentative des communautés où elle exerce ses activités. Nous sommes heureux de considérer et d'encourager toutes les personnes qualifiées à postuler.

